



Surendettement après plusieurs prêts à la consommation

Par **danimari**, le **14/03/2011** à **09:06**

Bonjour,

Après être passé à la commission de surendettement, le dossier est considéré irrecevable-motif = dette 68.000 € mais propriétaire d'une maison (75.000 €) plus voiture (4.000 €)

Vendre la maison et c'est SDF, la retraite est de 1.380 € plus quelques travaux, évidemment déclarés, rapportent 300 € net, donc une disponibilité de 800 € pour le remboursement.

Pour faire appel sous 15 jours, faut t'il avoir un avocat obligatoirement pour passer devant le juge car, financièrement, aucune possibilité.

Merci de me répondre.

Par **mimi493**, le **14/03/2011** à **14:16**

Le surendettement suppose, pour s'en sortir, de réaliser ses actifs. Donc vous devrez vendre la maison ou payer vos dettes d'une autre manière.

Vous ne pouvez pas conserver la jouissance d'un capital et en même temps exiger un échelonnement de vos dettes. Quand même, c'est le point de base

Par amajuris, le 14/03/2011 à 20:29

bjr,

il ne faut pas exagérer, vendre la maison ce n'est pas devenir sdf, la location ça existe.

mettez-vous à la place du créancier à qui vous devez 68000 € , je ne pense qu'il est le même avis sur la question.

cdt